

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1696/SG/ESJ accordant l'autorisation d'enseigner à du personnel de l'enseignement privé

n° 1696/SG/ESJ

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DES SPORTS ET DE
LA JEUNESSE

Date de publication

4 novembre 1968

Numéro JO

n° 23 du 25/11/1968

Date du numéro

25 novembre 1968

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

L'autorisation d'enseigner à l'Ecole Charles de Foucauld, à Djibouti, est accordée à M. Antoine Natalis, né le 1 février 1948 à Djibouti, de nationalité française, titulaire du B.E PC: Mme Le Drean, née Cohonner (Claire), le 29 mai 1934 à Merlevenez (Morbihan), de nationalité française, titulaire du brevet élémentaire : Mme Loisy, née Claustres (Josette), le 10 août 1932 à Mateur (Tunisie), de nationalité française, titulaire du B.E.P.C. et du baccalauréat première partie. Art. 2. — L'autorisation d'enseigner à l'Ecole de la Nativité à Djibouti est accordée à Mlle Queinnec (Marie, Renée, Mélanie), née le 17 mai 1947 à Douarnenez (Finistère), de nationalité française, titulaire du brevet élémentaire : Mlle Temans (Marie-Thérèse), née le 8 novembre 1945 à Carignan (Ardennes), de nationalité française, titulaire du brevet élémentaire : Mile Pottier (Marcelle), née le 13 juin 1948 à La Flèche (Sarthe), de nationalité française, titulaire du brevet d'enseignement commercial : Mile Dupas (Denise), née le 24 janvier 1941 à Maumusson (Loire-Atlantique), de nationalité française, titulaire du brevet élémentaire et du CAP. Mme de Lardemelle (Marie-Thérèse), née Cottin, le 6 juin 1935 à Angers (Maine-et-Loire), de nationalité française, titulaire du diplôme de fin d'études de l'Ecole de haut enseignement commercial : Mile Nasra Hassan Dembil, née vers 1950 à Djibouti, titulaire du B.E.P.C. Mme Detolle, née Guillouet (Odile), le 6 juillet 1923 à Aïrel (Manche), titulaire du brevet d'enseignement primaire supérieur ; Mme Emery, née Flach (Jeannine), le 3 mai 1939 à Sarre-guemines (Moselle), de nationalité française, titulaire du certificat d'études littéraires générales modernes. Art. 3. — L'autorisation d'enseigner au Foyer social pour l'évolution de la femme africaine à Djibouti-Boulaos, est accordée à Mme Gire, née Babin (Micheline, Lucie). le 21 avril 1934 à Rochefort-sur-Mer (Charente-Maritime), de nationalité française, titulaire du baccalauréat deuxième partie et du CAP: Mile Royer (Claude), née le 31 mars 1949 à Fort-de-France (Martinique), de nationalité française, titulaire du baccalauréat. Mile Cuvelier (Danièle), née le 7 mai 1949 à Strasbourg, de nationalité française, titulaire du baccalauréat : Mme Chauvin, née Dain (Marie-Madeleine), le 6 janvier 1931 à Nancy, de nationalité française, titulaire du diplôme de monitrice d'enseignement ménager et du B.E.P.C: Mlle Berthiaume (Cécile Dorothy). en religion Sœur Sainte Thérèse Marie, née le 24 janvier 1935 à Central Falls (U.S.A.), de nationalité américaine, titulaire du brevet d'Ecole normale. du baccalauréat et licenciée ès-lettres ; Mile Berger (Suzanne), en religion Sœur Sainte-Yolande, née le 4 mars 1934 à Eastman (Canada), de nationalité canadienne, titulaire du brevet supérieur d'enseignement primaire. Art. 4. l'autorisation d'enseigner au Foyer social pour l'évolution de la femme afar à Tadioura est accordée à Mlle Weckhuysen (Philomène), née à Lagdorp (Belgique). le 12 avril 1941, de nationalité belge, titulaire du certificat de coupe et confection.